

INFO CHAVANNES

OPERATION BRIOCHES AU PROFIT DE L'ADAPEI



La vente de brioches a rapporté 522,90 Euros à l'ADAPEI de Belfort.

Victime de son succès, nous n'avons pas pu en vendre dans toutes les rues du village et vous prions de nous en excuser.

Réservations bois de chauffage et affouagistes



Réservations en mairie jusqu'au 15 novembre 2021

ERRATUM

Une coquille s'est insérée dans le compte rendu de la réunion du conseil Municipal du 17 septembre 2021 et nous vous prions de nous en excuser. **Il fallait lire 21 juin 2021 et non 21 juin 2020 !**

Démission d'un conseiller municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. Patrice SCHWARTZENTRUBER conseiller municipal a donné sa démission par courrier recommandé du 21 juin **2021**. La Préfecture a été avisée et a acté la démission.

Halloween



Un défilé est organisé le samedi 30 octobre 2021 après-midi dans le village.
Merci de réserver un accueil chaleureux aux petits monstres !

Cérémonies des 11 et 20 novembre 2021



Les cérémonies sont regroupées en raison de la crise sanitaire
et seront célébrées le jeudi 11 novembre 2021
à 11h à la salle des fêtes et 11h15 au Char Foch

EneDiS informe la population :
programmation d'une coupure de courant
le mercredi 17 novembre 2021 entre 13h30 et 17h45



Compte rendu de la réunion du 22 octobre 2021

Délibération décision modificative N°2

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2021 approuvant le budget M14 2021 ; Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la commune ; Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte les décisions modificatives suivantes :

Section d'Investissement dépenses

Chapitre 16 – article 165 (dépôts et cautionnements)	- 250,00
Chapitre 21 – article 21312 (bâtiments scolaires)	+ 250,00

Délibération décision modificative N°3

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2021 approuvant le budget M14 2021 ; Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la commune ; Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte les décisions modificatives suivantes :

Section d'Investissement dépenses

Chapitre 21 – article 2151 (travaux voirie)	+ 290,00
---	----------

Section d'Investissement recettes

Chapitre 21 – article 2151 (travaux voirie)	+ 290,00
---	----------

Projet d'implantation d'une antenne-relais Free Mobile : délibération

M. le Maire expose le projet présenté par la Société Free Mobile, qui consiste à installer un pylône de 42 mètres de hauteur et des équipements techniques, sur la parcelle B26 LD Chégnat à Chavannes-Les-Grands. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour dont 2 représentées, 1 voix contre et 1 abstention donne son accord pour la signature d'un Bail de 12 ans entre la Commune et la société Free Mobile, le loyer étant fixé à 500,00 € / ans, indexé sur l'IRL, le point de départ étant le démarrage des travaux.

Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée du 8 au 21 novembre 2021

LOGEMENT A LOUER

Le logement situé au-dessus de l'école, 1 rue de l'Eglise, est libre
à compter du 1^{er} décembre 2021 :

Logement de type **F4**, d'une surface de **110 m²**, 3 chambres, chauffage électrique
Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 03 84 23 30 23.

Dépôt sauvage d'amiante

Un dépôt sauvage de plaques d'amiante a été constaté mi-octobre sur une parcelle de la forêt communale. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Delle.

Rappelons que ce matériau est **hautement toxique** pour l'environnement et peut avoir un impact sur la faune et la flore ! ce type de déchet doit être traité et stocké dans des installations de stockage de déchets dangereux (ISDD).

Le devis d'enlèvement de ce dépôt par une société agréée (Decontair SA de Geispolsheim) se monte à 1 848,00 €.



« Merci au généreux donateur, qui est chose courante à Chavannes-Les-Grands »

Benne à déchets verts

Incivilités !

Sacs poubelles, grillages, dépôts à côté de la benne lorsqu'elle est pleine !